

COMMUNE DE WIMMENAU



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE du 03 Mars 2015

Présents : MM. Mmes : RUCH Marc - DEININGER Yves - HETZEL Valérie - HUCKENDUBLER René - BEYER Nathalie - DORSCHNER Adrien - GRAFF Cornélia - HARRER Rémy - PFISTER Monique - SAND Gilbert - SCHILL Emmanuelle - M. SCHMITT Dominique - STENGER Simone.

Absents excusés : Mme SCHMITT Dominique (procuration à M. SCHMITT Dominique) - TRUNK Claude (procuration à PFISTER Monique).

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Approbation compte-rendu du 11 février 2015
- 2°) Aménagement Parking rue des rochers
- 3°) Comptes administratifs 2014
- 4°) Comptes de gestion 2014
- 5°) Autorisation paiement facture HDR
- 6°) Subventions
- 7°) Achat débrousailluse
- 8°) Divers

Décisions prises :

1°) **APPROBATION COMPTE RENDU DU 11 février 2015**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, approuve le compte rendu de la séance du 11 février 2015.

2°) **AMENAGEMENT PARKING RUE DES ROCHERS**

Les Conseillers décident d'aménager un parking le long de la rue des rochers. Les travaux sont confiés à l'entreprise C.K. SERVICES de PUBERG. Une réglementation de la circulation et du stationnement sera décidée, après les travaux, selon besoin.

3°) **COMPTES ADMINISTRATIFS 2014**

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal sous la présidence de M. Yves DEININGER, Adjoint au Maire, approuve à l'unanimité le compte administratif 2014 de la Commune, ainsi que les comptes administratifs annexes (réseau câblé et cimetière).

4°) COMPTES DE GESTION 2014

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2014 de la Commune de Wimmenau, ainsi que les comptes de gestion annexes (réseau câblé - Cimetière) présentés par M. TOUSSAINT, Trésorier.

5°) AUTORISATION PAIEMENT FACTURE HDR

Autorisation pour paiement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif.

Vu, la loi n° 88.13 du 5 janvier 1988, qui prévoit dans son article 15 du titre III que «dans l'attente de l'adoption du budget primitif le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette »,

Vu, que cette autorisation doit préciser le montant et l'affectation des crédits,

Vu, que pour le budget principal le quart des dépenses d'investissement inscrites au Budget Primitif 2014 hors dette s'élève à 9.900 € CHAPITRE 20

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

AUTORISE à l'unanimité :

M. le Maire à engager et mandater de suite, le chapitre 20 dans la limite des crédits s'élevant à 2.475 €, en vue du paiement de la facture HDR, site informatique

DIT à l'unanimité,

que les crédits seront régularisés dans le cadre du vote du budget 2015.

6°) SUBVENTIONS

- CROIX BLEUE

Une subvention de 80 € est accordée à l'Association Croix Bleue de Bouxwiller pour l'année 2015.

- SUBVENTION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide d'apporter une aide au financement des différents voyages scolaires, organisés en 2015 par le Collège S. LALIQUE de Wingen-sur-Moder.

Une participation de **16 € par élève** est décidée.

Le nombre total de participants prévu étant de 17 élèves répartis sur 2 séjours :

Voyage d'études à SALZBOURG : 9 élèves

Classe de Mer à BENODET : 8 élèves.

Afin d'éviter le versement individuel de cette subvention, les Conseillers souhaitent verser celle-ci à la coopérative du collège.

7°) ACHAT DEBROUSAILLEUSE

Les Conseillers décident l'achat d'une débroussailleuse pour attelage au tracteur. Au vu des devis, l'acquisition se fera auprès de la SA AGRIMAT de HOCHFELDEN pour le prix de 17.000 € HT, avec quelques options et le montage.

8°) DIVERS

- Le déroulement des élections départementales et les dates des réunions ont été discutés.
- Le Maire informe les Conseillers qu'en date du 11 avril, une journée « Nettoyage de la maison suisse » est programmée et qu'ils sont invités à y participer.
- Les idées retenues par la commission « fleurissement » pour le fleurissement 2015 ont été dévoilées.
- Le Maire signale qu'il a reçu les offres de prix pour la reconstruction de l'abri près du terrain d'entraînement. Vu le prix, les conseillers sont invités à réfléchir à la suite à donner à ce projet.
- La location d'un broyeur pour enlever les branches résultant de l'abattage des arbres rue du stade a été soulevée.
- L'emplacement de la fresque prévue lors de la journée « Amuse musée » a été rediscuté.
- L'emplacement à réserver aux dépôts des urnes au cimetière a été décidé. Il sera mis en place au fond à gauche.
- La question du boisement des terrains agricoles a été soulevée, ainsi que l'emplacement des conteneurs du verre après construction des logements par la SIBAR.

Wimmenau, le 11 mars 2015

Le Maire

Marc RUCH